

ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

« Construis-toi pour demain »

LES PRINCIPES ET LES MISSIONS DU DISPOSITIF



Année d'ouverture : Octobre 2021

Nombre d'ETP : 10,4

Nombre de places : 14

De l'OGFA, à la construction d'OGFA INSERTION

En 2020, convaincu de l'importance de la mise en activité et du potentiel que l'emploi représente, en tant que facteur d'inclusion, l'OGFA décide de créer un **Atelier Chantier d'Insertion (ACI)**, porté par une nouvelle association : **OGFA Insertion**.

L'ACI s'inscrit ainsi dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economiques (IAE), qui a pour objectif d'accompagner les personnes **les plus éloignées de l'emploi**, quelles que soient leurs difficultés sociales et/ ou professionnelles : non accès au logement, difficultés de mobilité, manque de qualifications, barrière de la langue, situation somatique dégradée, etc. En d'autres mots, c'est **permettre à chacun de trouver sa place dans notre société, grâce au support travail, et via un accompagnement attentionné et adapté**.

Dans le cadre du développement de notre activité, nous respectons **le principe de non-concurrence** avec les artisans du secteur, tout en proposant une réponse à des besoins non couverts sur le territoire. Pour garantir ce principe de non-concurrence entre acteurs économiques et associations de loi 1901 porteuses d'ACI, notre taux de commercialisation est limité à **30 % de notre chiffre d'affaires**. Les ACI sont conventionnées par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

Nos valeurs sont réaffirmées dans notre Projet associatif : **Solidarité inconditionnelle, Humanisme et laïcité, le Travail en tant que support d'inclusion sociale et citoyenne, et l'Ecologie humaine et environnementale**.

ORGANISATION DE L'ACI

| Le fonctionnement de l'ACI

Notre ACI propose des activités dans le secteur du bâtiment second œuvre, à 14 salariés en insertion. Ces personnes signent avec OGFA INSERTION, un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, allant de 4 à 24 mois. Chaque candidat, qui souhaite intégrer l'ACI, doit faire l'objet d'une prescription établie par un acteur de l'insertion et de l'emploi du territoire : Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, France Travail, Mission Locale Jeunes, Cap Emploi, etc. En parallèle de la réalisation de chantiers d'insertion, chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP), permettant de travailler sur leur projet de façon individualisée. Les principaux freins à l'emploi des salariés en CDDI, constatés depuis la création de l'ACI, sont les suivants : barrière de la langue, manque de mobilité, faible niveau d'autonomie, faible niveau de qualifications, absence de ressources, absence de logement et problématiques de santé.

| Une équipe encadrante composée de professionnels de l'insertion

Les personnes en insertion sont accompagnées par une équipe de professionnels :

- Une cheffe de service à mi-temps ;
- Deux Encadrants Technique d'Insertion, accompagnant les salariés en insertion dans l'acquisition de gestes techniques ;
- Une Conseillère en Insertion Professionnelle, travaillant avec les salariés l'ensemble des dimensions de leur insertion : enjeux administratifs, sociaux, sanitaires, mobilité, etc.

Le public cible

- Jeunes de moins de 25 ans
- Personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA)
- Séniors de plus de 50 ans
- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Personnes reconnues travailleurs handicapés

LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

L'ACI OGFA INSERTION propose trois activités de production, issues du BTP second œuvre : la peinture, la menuiserie et le nettoyage/ propreté.

Sur l'ensemble de l'année 2023, **plus de 300 chantiers ont été réalisés** :

- **L'activité peinture** : elle représente **78 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : pose de cloisons, réalisation d'isolations, de plafonds, murs et façades extérieures, avec échafaudage(s) ;
- **L'activité entretien/ nettoyage** : elle représente **18 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : entretien et nettoyage de logements, d'espaces collectifs, de bureaux et de locaux ;
- **L'activité menuiserie** : elle représente **4 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : pose de sols vinyle et de parquets, création de supports en bois (enseignes, boîtes à livres, jardinières, mobiliers urbains, panneaux d'affichage, etc.).

| Nos principaux clients en 2023

- Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques : réalisation de travaux de peintures et de rénovation, au sein du collège des Lavandières à Bizanos, des services et logements de fonction du personnel au collège Jean Sarrailh de Monein et de l'Hôtel du Département (2^{ème} tranche) ;
- Les Mairies : réalisation de travaux au sein des établissements scolaires, école de musique, halle des sports, office de tourisme et autres structures communales ;
- L'Institut du Travail Social Pierre Bourdieu : travaux de peinture et pose de sol pour les salles de cours, les bureaux du personnel et la bibliothèque ;
- L'association Isard Cos : travaux de peinture et de rénovation au sein de logements allant du studio au T4/ T5 et prestations d'entretien ;
- L'association OGFA : travaux de peinture et prestations d'entretien au sein des services et des logements ;
- Les autres clients pour lesquels nous avons réalisé des travaux en 2023 : le CEID, l'École de la Deuxième Chance à Pau, l'ESAT Jean Genèze, l'OAD, etc.



| L'accompagnement socioprofessionnel

Tout au long de l'année 2023, nous avons mené un travail en partenariat avec une centaine d'acteurs du territoire sur les champs de l'emploi et de l'insertion, du logement, des associations médico-sociales et caritatives, des organismes de formation, etc.

En novembre 2023, nous avons réalisé plusieurs rendez-vous partenaires pour faire le bilan 2023 et dessiner les perspectives 2024.

Les différents groupes de travail avec les partenaires ont permis de dégager des pistes d'amélioration et de proposer de nouvelles actions :

- Poursuivre la collaboration et continuer l'interconnaissance ;
- Renforcer la cohésion inter organismes d'insertion ;
- Présenter l'ACI aux organismes de formation, aux structures employeurs et aux publics féminins, afin de valoriser les métiers du bâtiment ;
- Proposer le témoignage de salariés sortis, ou en cours de parcours, auprès des publics dans les structures d'accompagnement ;
- Continuer la mise en place d'ateliers collectifs autour de la levée des freins à l'emploi ;
- Renforcer la communication avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire ;
- Permettre des périodes d'immersion chez les partenaires et sur notre site.

| Les chiffres clés de l'année 2023

Les indicateurs de profils

- En 2023, nous avons accueilli et accompagné 19 salariés : 1 femme et 18 hommes ;
- Une majorité de candidats recrutés avaient, soit de 30 à 45 ans (48 %), soit plus de 50 ans (21 %), soit moins de 25 ans (14 %) ;
- 6 salariés avaient une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- 13 salariés étaient bénéficiaires du RSA.

Les indicateurs professionnels

- 10 personnes ont connu une sortie dynamique de l'ACI, soient 60 %. Cela représente :
 - ✓ **5 CDI signés**, dont un dans le secteur de la peinture ;
 - ✓ **2 CDD** de plus de 6 mois ;
 - ✓ **2 entrées** en formation qualifiante, dont une obtention du titre professionnel de Mécanicien de Maintenance Automobile et **1 entrée** en contrat d'apprentissage.
- 8 salariés ont effectué la formation « Travail en hauteur » ;
- 4 salariés ont suivi une remise à niveau en Français Langue Etrangère ;
- Ajoutons, hors statistiques, une autre entrée en formation qualifiante.



Les indicateurs socioprofessionnels

- Tous les salariés ont pu être accompagnés dans l'ouverture ou le maintien de leurs droits, grâce à la mise en place d'une permanence une fois par trimestre, animée par la CAF et la CPAM ;
- 1 personne a intégré une colocation grâce à son contrat de travail ACI ;
- 1 salarié s'est acheté un scooter ; un autre un vélo électrique ;
- 2 salariés ont bénéficié d'une remise à niveau en mathématiques ;
- 1 salariée a pu trouver un mode de garde pour ses enfants grâce à une orientation, faite par les référents, vers le Centre Social de la Pépinière.

EVÈNEMENTS MAJEURS

L'année 2023 marque l'atteinte de ses pleines capacités d'accompagnement des salariés par l'OGFA Insertion.

L'objectif était porté à 13 salariés en insertion, soit 10,4 ETP. Cette montée en charge a été permise grâce au travail de développement de l'activité auprès des clients existants, qui nous soutiennent et nous suivent, mais aussi par la recherche de nouveaux clients, qui nous accordent leur confiance.

Le modèle fonctionne aujourd'hui, d'un point de vue économique, nous confortant dans nos choix. L'objectif est la stabilité.

Equipe d'encadrement

Les missions de l'équipe ont été réparties de manière cohérente et transversale, tant sur le volet technique, via l'encadrement des salariés sur chantier, que sur le volet professionnel, via un accompagnement élaboré et construit avec la personne.

En 2023, nous poursuivons nos participations aux différentes cellules territoriales et comités de pilotage, en matière de politique d'insertion : CACI (Collectifs des responsables des structures ACI du 64), Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, Commissions de suivi du Plan Local d'Insertion à l'Emploi (PLIE), etc.

De même, nous prenons part à une commission de suivi de pilotage avec les principaux partenaires et financeurs : DDETS, Conseil Départemental, Conseil Régional, France Travail, INAE. Ces commissions de suivi se réunissent deux fois par an, afin de faire un point sur l'état d'avancée de notre activité, dans la réalisation de nos chantiers et dans l'accompagnement proposé au public.

Les outils utilisés dans l'accompagnement des publics sont les suivants :

- Grille d'évaluation des compétences, réalisée lors d'un entretien tripartite avec les ETI, la CIP et le salarié en insertion ;
- Mise en place d'un diagnostic socio-professionnel permettant de définir le projet de la personne et de trouver des solutions adaptées aux problématiques de retour à l'emploi ;
- Mise en place de permanences sur site avec les partenaires suivants : CAF, CPAM, Association Addictions France, Plateforme mobilité de l'Agglomération Paloise et la Fibre 64.

Nous avons le souhait de proposer une dynamique de parcours incluant le partenariat local, afin d'apporter aux salariés les outils nécessaires à la construction de leur parcours et de leur permettre de retrouver confiance en leur avenir.

L'équipe d'ETI va bénéficier en 2024 de plusieurs formations permettant de renforcer leur encadrement :

- Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ;
- Gestion des Situations de Violence.

PERSPECTIVES

En 2024, il s'agira de maintenir les efforts en vue de :

- Continuer à former tous les nouveaux salariés au travail en hauteur et, pour ceux qui ont un projet professionnel de peintre, effectuer la formation montage/ démontage d'un échafaudage ;
- Maintenir la dynamique des actions prévues dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel des salariés ;
- Maintenir la collaboration avec l'ensemble de nos partenaires financiers et socioprofessionnels ;
- Permettre aux salariés de pouvoir découvrir ou renouer avec le monde du travail.